

TRAVAIL PRATIQUE PRESCRIT

1. INSTRUCTIONS (OBLIGATOIRES)

1.1. Répartition du temps d'examen

L'examen pratique dure précisément deux heures. Il est divisé en trois parties :

Conseils approfondis à la clientèle : 45 à 60 minutes

Travaux pharmaco-techniques : 30 à 45 minutes

Travaux administratifs : 30 à 45 minutes

La répartition exacte est fixée d'avance par chaque canton et doit être la même pour chaque candidat.

Les experts peuvent prévoir une courte pause entre les différentes parties de l'examen.

1.2. Lieu d'examen

Les conseils approfondis à la clientèle et les travaux administratifs doivent être examinés dans la pharmacie du candidat. Les travaux pharmaco-techniques peuvent être organisés soit dans la pharmacie du candidat soit dans un lieu centralisé.

Afin d'offrir les mêmes conditions à tous les candidats, les examens doivent se dérouler pendant les heures d'ouverture de la pharmacie.

1.3. Experts

Une équipe d'experts se compose d'au minimum deux personnes, dont au moins une est pharmacien. Les experts ne doivent avoir aucun lien de quelque sorte que ce soit avec l'établissement de formation du candidat.

Dans la mesure du possible, les experts doivent avoir suivi le cours de base et le cours spécifique de l'IFFP.

1.4. Résultat

La note finale TPP est une note entière ou une demi-note. La proportion des différentes parties est la suivante :

Conseils approfondis à la clientèle : 50 % (100 points) ;

Travaux administratifs : 25 % (50 points) ;

Travaux pharmaco-techniques : 25 % (50 points) ;

soit un total de 200 points

L'examen est réussi avec une note finale de 4, qui correspond à un taux de réussite de 60 %.

1.5. Documentation

Le candidat peut consulter pendant l'examen sa documentation didactique, la littérature professionnelle et la documentation des cours interentreprises.

Les experts n'ont pas le droit de consulter la documentation didactique.

1.6. Période pour l'examen

L'examen pratique doit être terminé avant le début des examens de l'école professionnelle. Exception : si un examen doit être repoussé à brève échéance (p.ex. pour cause de maladie), la date de remplacement peut tomber pendant la durée des examens scolaires.

1.7. Indications spécifiques à chaque partie de l'examen

Tous les exercices doivent être préparés à l'avance, selon une grille d'évaluation fixée par les cantons.

1.7.1. Conseils approfondis à la clientèle

Les conseils approfondis à la clientèle comportent plusieurs situations de vente, dont au moins une vente sur ordonnance, une vente de parapharmacie et deux ventes OTC présentant différents degrés de difficulté.

Un des experts est le client. L'autre tient le protocole d'évaluation et assume le rôle de pharmacien responsable.

1.7.2. Travaux administratifs

Il comporte tous les travaux accomplis par une assistante en pharmacie, à l'exception des travaux pharmaco-techniques et de la vente directe.

Un des experts distribue l'exercice et peut poser des questions supplémentaires pendant l'examen. L'autre tient le protocole d'évaluation.

1.7.3 Travaux pharmaco-techniques

Un des experts distribue l'exercice et peut poser des questions supplémentaires pendant l'examen. L'autre tient le protocole d'évaluation.

Si l'examen se déroule de manière centralisée, deux experts doivent juger à chaque fois le candidat.

La recommandation est la suivante : deux experts pour deux candidats ; dans des conditions spatiales le permettant, on peut aller au maximum à deux experts pour quatre candidats.

2. Contenu et recommandations (non obligatoire)

2.1. Généralités

Les lieux d'examen (= pharmacies formatrices) reçoivent avant une lettre du chef-expert :

- Le formateur se tient en arrière-plan pendant la durée de l'examen.
- Il faut prévoir suffisamment de place pour chaque situation d'examen. Le candidat doit être apte au travail. Pour ce faire, il a besoin d'un poste de travail, d'une caisse, d'une place de travail et d'une place de discussion. Il doit avoir accès à tous les documents de travail et aux installations techniques.

Les experts ne peuvent pas remettre en cause ni juger les systèmes de travail dans la pharmacie – ils ne sont pas des inspecteurs. Pendant l'examen, ils sont constamment auprès du candidat et suivent toutes les actions. Ils ne mènent aucun entretien privé pendant l'examen.

L'association cantonale devrait convenir avec tous les experts du déroulement exact de l'examen et du mode d'évaluation. La tenue du protocole doit être discutée d'avance et analysée plus tard. Il est recommandé de convenir d'un lieu central qui collecte, contrôle et compare tous les protocoles.

Le choix des équipes d'experts est très important. Il doit y avoir entre eux une confiance mutuelle et une discrétion.

2.2. Conseils approfondis à la clientèle

Chaque canton choisit sa grille d'évaluation.

Il faut s'assurer que tous les points importants pour l'examen sont évalués. C'est pourquoi nous vous recommandons l'emploi d'une grille d'évaluation (voir annexes).

Les connaissances professionnelles du candidat ne doivent pas être évaluées de façon directe. Dans les conseils approfondis à la clientèle, il faut aussi prêter attention au bénéfice du client. Une vente peut être correcte d'un point de vue théorique (technique, déroulement), mais le produit recommandé n'est pas adapté à la situation décrite. Bien que les conseils et la vente se soient déroulés correctement, le client n'en a tiré aucun bénéfice.

Il est recommandé de commencer l'examen par deux situations standard simples (le client demande un produit spécifique qui ne pose aucun problème).

Il faut toujours prévoir des exercices de réserve pour le cas où le temps imparti n'a pas été épuisé.

2.3. Travaux administratifs

Il est difficile de proposer une grille d'évaluation pour les travaux administratifs, dans la mesure où les exercices envisageables peuvent prendre différentes formes. Il faudrait néanmoins tenir compte des quatre aptitudes suivantes lors de l'évaluation:

Connaissances: mauvaises / insuffisantes / suffisantes / bonnes (total : 20 points)

Autonomie, compréhension de l'exercice : mauvaise / insuffisante / suffisante / bonne (total : 10 points)

Fiabilité : mauvaise / insuffisante / suffisante / bonne (total : 10 points)

Rapidité du travail : mauvaise / insuffisante / suffisante / bonne (total : 10 points)

Exercices envisageables :

- Enregistrer des commandes (clients, médecins, par écrit, par téléphone, par fax, par courriel, etc.) et les exécuter (mettre en place, remettre, facturer)
- Commande de produits (grossistes, divers fournisseurs, par téléphone, par écrit, sous forme électronique)
- Ranger la marchandise (First in, First out, conditions de stock)
- Exécuter des ordonnances (p.ex. dilution d'un sirop antibiotique, ordonnances homéopathiques, etc.)
- Remplir des bons de livraison
- Établir des factures
- Connaître les modalités de la caisse-maladie (LAMal, RBP, Covercard, etc.)
- Substitution générique
- Décompte avec la caisse-maladie (théorique)
- Gérer les articles en location (remplir les formulaires, connaître la LiMA)
- Enregistrer les réclamations de clients et les traiter (par téléphone, par écrit)
- Envoyer des rappels (demander des ordonnances, etc.)
- Procéder à des rappels de lots
- Mesurer les bas de contention, connaître le matériel disponible, exécuter une commande
- Mesurer les bandages, connaître le matériel disponible, exécuter une commande
- Ordonnances étrangères

2.4. Travaux pharmaco-techniques


- Les mesures d'hygiène sont notées et évaluées (désinfection ou lavage des mains, mise en place : éventuellement demander quelle est la pratique dans cette pharmacie).
- Évaluer les étiquettes. Vérifier qu'elles soient disponibles jusqu'à la fin de l'examen. Éventuellement interrompre prématurément l'exercice. Les étiquettes doivent comporter toutes les informations utiles (mesures de précaution, « Ne pas avaler » ; date de péremption ; numéro du carnet d'ordonnances ou numéro de lot si nécessaire).
- La pharmacie est contrainte de documenter le processus de fabrication. Il faut évaluer si le candidat procède à une telle documentation. La façon dont il s'y prend n'est pas déterminante (éventuellement demander quelle est la pratique dans cette pharmacie).
- Mesures de protection en présence de substances toxiques : le candidat doit être conscient des éventuels risques.
- Il est possible (dans une proportion raisonnable) de poser des questions supplémentaires concernant les dispositions légales ou les effets des substances concernées.
- Le candidat doit procéder à des calculs en toute autonomie. Documenter et évaluer les outils utilisés. Corriger et évaluer les faux calculs.
- La taxation correcte doit être évaluée. Éventuellement interrompre prématurément l'exercice afin de pouvoir procéder à une évaluation complète. La taxe bâloise ne présente aucun caractère juridique obligatoire.

Les exercices envisageables devraient être déterminés par le canton (dans la mesure où ils doivent répondre aux particularités régionales). Ils doivent ensuite être transmis aux établissements de formation avec une liste des substances et du matériel de laboratoire dont il faut disposer. Les exemples en annexe peuvent être modifiés à volonté (concentrations, sortes de thés, etc.). Il faut veiller à ne pas utiliser des substances hautement toxiques, très agressives (p.ex. acides concentrés) et des substances trop chères.

Les sujets suivants, tirés des connaissances professionnelles générales, peuvent être testés dans le cadre des travaux de laboratoire : méthodes de fractionnement, densité, produits chimiques, qualité de l'eau, adjuvants, loi sur les produits chimiques, loi sur l'alcool.





EXEMPLES D'EXERCICES POUR LES TRAVAUX PRATIQUES (TRAVAUX PHARMACO-TECHNIQUES)

Marche à suivre:



1. **Lire attentivement l'exercice**, puis réfléchir pour savoir si vous avez **compris** les **questions**.
2. Réfléchir à **la façon** dont la tâche peut être **théoriquement** résolue:
Considérations générales pour la tâche
Calculs (par écrit)
De quels récipients et ustensiles aurez-vous besoin pour la fabrication?
Comment exécuterez-vous la tâche en pratique?
Quels récipients de transvasement choisirez-vous?
Quels types d'étiquette choisirez-vous? (quelles indications doivent figurer sur l'étiquette?)
Quelles indications doivent figurer sur l'étiquette?
Quelles règles de sécurité devez-vous observer? (lunettes de protection, gants, aération etc.)
Comment calculez-vous les prix? (HMT ou taxe HV / Indiquer par écrit les diverses positions)
Pour chaque tâche, rédigez un protocole pour la documentation didactique (voir exemple sur la feuille jaune). **Votre documentation didactique sera évaluée par votre formateur et servira de référence!**
3. **Résolvez** les tâches suivantes **d'abord pour vous seul**: discutez-en ensuite avec vos camarades de classe. En cas de problèmes, interrogez une personne compétente (pharmacien, assistante en pharmacie) dans l'établissement de formation.
4. **Exécutez les tâches suivantes (ou des tâches de nature similaire) au moins trois fois pendant votre période de formation, puis encore une fois sous la conduite d'une personne compétente.**
 Pensez que vous disposez d'un **temps limité** pour **exécuter** ces travaux! Vous devez donc travailler rapidement et proprement! Travaillez absolument avec un protocole de pesée (modèle au verso)
Faites viser les tâches exécutées par la personne responsable, avec la date et la signature!

☺ **Si vous effectuez les tâches comme décrit ci-dessus, vous serez en mesure de bien comprendre le travail pratique !** ☺

1. Mélanges

- | | | | |
|--|---|---|---------------------------|
| 1.1. Fabriquez le mélange suivant: | Alcool camphré
Alcool de romarin
Alcool de lavande aa ad 150,0 |  | Date: ____
Visum: ____ |
| 1.2. Une cliente désire un flacon de 150-ml à remplir avec un mélange d'huile portant l'inscription: huile de millepertuis, huile de jusquiame aa. | |  | Date: ____
Visum: ____ |
| 1.3. Préparez le mélange de drogues suivant: | Baies de genièvre 10g
Feuilles de bouleau 30g
Fleurs de camomille 20g |  | Date: ____
Visum: ____ |
| 1.4. Sur une ordonnance est écrit: | Vaselinum flavum
Adeps lanae aa ad 50,0 |  | Date: ____
Visum: ____ |

2. Solutions

- | | | |
|---|---|---------------------------|
| 2.1. Monsieur Martin présente une ordonnance avec 150ml de solution de Dakin. |  | Date: ____
Visum: ____ |
| 2.2. Madame Dupont présente une ordonnance avec 200,0 d'alcool salicylé 3%. |  | Date: ____
Visum: ____ |

3. Dilutions

3.1. Un client demande 200ml d'alcool 50%. A l'officine, vous avez à disposition Ethanolum 70% et Ethanolum 96%.



Date: _____
Visum: _____

3.2. A partir d'eau oxygénée à 30%, vous devez préparer trois flacons de 100ml d'eau oxygénée à 3% et un flacon de 200ml à 6%.



Date: _____
Visum: _____

3.3. Remplissez un flacon avec 50g d'eau de rose. A la cave, vous trouvez un flacon portant l'inscription: Aqua rosae conc. 1/10 ou 1:10.



Date: _____
Visum: _____

3.4. Une cliente demande de l'Hibitane 0,1%. A l'officine, vous trouvez de l'Hibitane à 20%. Préparez 2 x 150ml.



Date: _____
Visum: _____

4. Suspensions

4.1. Préparez pour un client 50g de vaseline salicylée à 10%.



Date: _____
Visum: _____

5. Remplissages

5.1. Votre pharmacie vend des poudre divisées de 0,5g comme spécialité comptoir contre la douleur. Conditionnez deux boîtes à 10 poudres.



Date: _____
Visum: _____

5.2. Selon une ordonnance, conditionnez deux fois 100g de talc mentholé flacon poudreux.



Date: _____
Visum: _____

5.3. Remplissez trois pots de 50g avec de la vaseline blanche (vente au détail).



Date: _____
Visum: _____

5.4. Selon une ordonnance pour Monsieur Perrin, confectionnez deux tubes de pommade nasale Rüedi (avec du papier parchemin et avec un appareil de remplissage pour tubes).



Date: _____
Visum: _____

5.5. Conditionnez trois fois 50g et deux fois 20g d'acide citrique pour la fabrication de sirop de sureau.



Date: _____
Visum: _____

6. Divers

6.1. Une cliente demande 200g de benzine.



Date: _____
Visum: _____

6.2. Un client demande une solution pour inhalations que vous devez préparer.



Date: _____
Visum: _____

6.3. Madame Rouge présente une ordonnance: Sarotène 25 mg XXX capsules confectione. L'ordonnance est à facturer à la caisse-maladie.



Date: _____
Visum: _____

6.5. Un dentiste commande par téléphone de l'acide chlorhydrique technique pour son laboratoire.



Date: _____
Visum: _____

Elaboré par : *pharmaSuisse, Société Suisse des Pharmaciens et la Commission pour le développement professionnel et la qualité de la formation des assistant-e-s en pharmacie CFC*